

VOUS ARRIVEZ D'ITALIE ? VOUS VENEZ TRAVAILLER EN FRANCE ?

Vous vous posez des questions sur vos droits en matière de

... rémunération ?

....durée du travail ?

.... conditions de travail / sécurité / santé ?

.... contrat de travail ?

....conditions d'hébergement ?

..... retraite, formation, accident, maladie, congés,... ?

Que votre employeur soit établi en Corse, en Sardaigne, ou ailleurs,
posez toutes vos questions à notre service de
renseignement en droit du travail

SERVICE GRATUIT — ANONYMAT GARANTI



0 806 000 126 - tapez 20 #

- ♦ Le lundi et le mardi de 14h à 16h30
- ♦ le jeudi et vendredi de 9h à 11h30



Corse du Sud : ddetspp-renseignements@corse-du-sud.gouv.fr

Haute-Corse : ddetspp-renseignements@haute-corse.gouv.fr



Ajaccio : DDETSPP 18 avenue Colonel Colonna d'Ornano 20000 AJACCIO

Bastia : DDETSPP 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DREETS
DE CORSE**
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

